

Présidence du Conseil d'Etat
M. Jean-Michel Cina
Palais du Gouvernement
Place de la Planta 3
1951 Sion

Sion/Viège, le 27 août 2014

Monsieur le Président,

Au nom des Syndicats chrétiens du Valais et de notre partenaire Syna, je remercie la Présidence du Conseil d'Etat pour sa réponse du 5 juin 2014.

Nous avons pris bonne note de votre interrogation concernant la représentativité des SCIV, qui appelle de notre part la précision suivante: contrairement à ce que vous semblez prétendre dans vos lignes, la représentativité d'une institution syndicale ne se calcule pas aux nombre de ses adhérents dans un domaine spécifique, mais bien plutôt à son poids sur la scène du partenariat social.

Avec les 17'000 membres des SCIV dans le Valais romand et les 4'000 de notre partenaire Syna dans la partie germanophone du canton, nous représentons incontestablement le mouvement syndical le plus important en Valais. Nous ne comptons certes aujourd'hui que quelques centaines de membres parmi le personnel de l'Etat du Valais, mais nous doutons très fortement que la faiblesse numérique actuelle de la représentation de nos membres puisse être tenue comme un élément juridiquement fiable pour ne pas nous reconnaître comme partenaire.

Les deux syndicats soussignés sont de longue date des partenaires loyaux et appréciés dans le secteur parapublic valaisan, comme en témoignent la CCT signée avec l'Hôpital du Valais ou l'adhésion groupée aux SCIV du personnel des IPVR, quand celui-ci a quitté le giron de l'Etat pour rejoindre le RSV. Nous sommes en outre partie prenante à de nombreux contrats-types valaisans et siégeons dans maintes Commissions d'Etat, ce qui prouve notre poids comme la prise en compte par l'Etat de notre apport.

Avec sa loi sur le personnel, le Valais a renoncé au statut de fonctionnaire et fortement rapproché la fonction publique des règles en vigueur dans l'économie privée. Il nous semble dès lors logique que nos deux syndicats soient reconnus comme partenaire social par l'Etat du Valais pour ses propres salarié(e)s, leur offrant au passage une véritable liberté de choix plutôt qu'une affiliation quasi-automatique à une fédération professionnelle maison.

Tant les SCIV que Syna, enfin, ont fait la preuve depuis des décennies de leur sens des réalités et de leur esprit positif. Nous nous réjouissons d'établir un partenariat dans le même esprit avec l'Etat du Valais et de contribuer de manière constructive à la consolidation d'un Etat du Valais à la fois performant et respectueux de ses salarié(e)s.

Nous jugeons donc totalement justifiée notre reconnaissance comme partenaire social par l'Etat du Valais et espérons vivement que la suite de notre dialogue se fasse sous le signe du réalisme et non d'inutiles arguties juridiques. Nous comptons donc sur une réponse favorable de votre part et sommes à disposition pour une rencontre que nous espérons prochaine.

Nous vous en remercions par avance et vous adressons, Monsieur le Président, nos syndicales et cordiales salutations.

Syndicats Chrétiens du Valais

Syna Oberwallis

Patrik Chabbey
Secrétaire général

Johann Tscherrig
Responsable régional Syna